



DESTINATION

- Pour la décoration des maçonneries intérieures en travaux neufs ou d'entretien, en pièces sèches ou humides
- Etat de finition A ou B (selon préparation des supports)

QUALITÉS DOMINANTES

- Très grande facilité d'application grâce au temps ouvert maximisé
- Protection du film de peinture contre le développement des moisissures
- Bonne opacité
- Bonne blancheur
- Application possible sur toile de verre
- Entretien facile : lessivable
- Applicable "mouillé sur mouillé"
- Empreinte carbone réduite**
- Compatible aux critères HQE™, LEED® et BREEAM®

TEINTES

Blanc, toutes teintes du nuancier Chromatic®

DEGRÉ DE BRILLANCE

Velouté : 6 % sous 60° - 16 % sous 85°
Le degré de brillance définitif est obtenu au bout de quelques jours

Caractéristiques techniques

ASPECT	Grain fin
RENDEMENT	• Supports lisses : 10 à 12 m²/l • Toiles de verre : 7 à 9 m²/l
CONDITIONNEMENT	1, 3 et 15 litres
DENSITÉ MOYENNE	1,39 (± 0,05) à 20 °C (densité variable selon les teintes)
EXTRAIT SEC EN VOLUME	45 % (± 2 %)
EXTRAIT SEC EN POIDS	58 % (± 2 %)
TEMPS DE SÉCHAGE (23 °C et 50% Humidité Relative)	• Recouvrable : 4 h ou "mouillé sur mouillé" • Sec au toucher : 2 heures • En atmosphère humide et par basses températures, le temps de séchage peut être modifié.
RÉSISTANCE À L'ABRASION HUMIDE	Norme NF EN 13 300 : Classe 2

Mise en œuvre

MATÉRIEL D'APPLICATION	Brosse - Rouleau polyester tissé 13 mm ou polyamide texturé 12 mm - Pistolet
DILUTION	Prêt à l'emploi
NETTOYAGE DU MATÉRIEL	Eau (ou solvant si le produit à séché)



Mise en œuvre

Tous travaux préparatoires et de mise en oeuvre seront réalisés selon les règles de l'art et conformément à la norme NF DTU 59.1.

Subjectiles	Travaux Préparatoires	Impression	Finition
Plâtres et dérivés neufs	• Egrenage • Graffage • Brossage	1 couche de SUPER DULPRIM SR dilué de 5 à 10 % de White-spirit ou 1 couche d'ODYSSÉE PRIM	• 2 couches d'ODYSSÉE+ VELOURS
Bétons et dérivés neufs	• Egrenage • Brossage	1 couche de SUPER DULPRIM SR dilué de 5 à 10 % de White-spirit ou 1 couche de DULIPRIM HYDRO+	
Bois et dérivés neufs	• Nettoyage • Ponçage • Epoussetage • Dégraissage si nécessaire	1 couche de SUPER DULPRIM SR	
Anciennes peintures adhérentes	• Lessivage • Ponçage si nécessaire	1 couche de SUPER DULPRIM SR dilué de 5 à 10 % de White-spirit ou 1 couche de DULIPRIM HYDRO+	
Anciennes peintures peu adhérentes	• Graffage • Lessivage		
Métaux ferreux (occasionnellement)	• Elimination de la rouille par brossage, graffage • Dégraissage	1 couche de GUIFER PRIM	

Observations

NOTA	
NORMALISATION	NF T 36-005 : Famille I, classe 7b2/4a
	<i>*Taux de biosourcé (selon norme NF EN 16640) : 26%</i> <i>**L'empreinte carbone est réduite de 19% selon la norme ISO 14025:2006 sur la formule de l'ODYSSEE + VELOURS par rapport à la formule précédente ODYSSEE VELOURS vendue jusqu'alors.</i>
	Données environnementales : - Empreinte carbone (delon unité fonctionnelle) : 0,376 kg CO2eq/m²/couche sur 10 ans. - Empreinte carbone (calcul RE 2020) : 1,880 kg eq/m²/couche sur 50 ans. - Consulter la FDES sur : www.inies.com ou www.guiffet.com - Déclaration environnementale : www.declaration.environmentale.gouv.fr
CLASSIFICATION COV	- Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/a) : 30 g/l (2010). - Ce produit contient maximum 2 g/l COV. - Les valeurs COV indiquées tiennent compte de nos colorants.
ÉMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR	Classe A+
CONSERVATION	12 mois en emballage d'origine, non ouvert, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.
HYGIÈNE ET SÉCURITÉ	Se conformer aux indications portées sur l'emballage. Fiche de données de sécurité disponible sur le site www.quickfds.com



INFORMATION CONSOMMATEURS

- Évitez le gaspillage de peinture : faites une estimation de la quantité de peinture dont vous avez besoin.
- Refermez les emballages non terminés afin de pouvoir réutiliser la peinture.
- Réutiliser la peinture est un bon moyen de réduire l'impact environnemental des produits sur l'ensemble de leur cycle de vie.
- Eliminez le produit et son emballage dans un centre agréé. Il convient de se renseigner auprès des autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte.
- Ne jetez pas le produit à l'égout.